

ENGAGEMENT DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE – 2022

Solde de 13% affectée aux établissements de formation technologiques et professionnelles Décret N°2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage.

Votre entreprise

Etablissement bénéficiaire
LYCEE GIEL DON BOSCO
LIEU DIT LES COURS
61210 GIEL COURTEILLES

Siren/Siret :

Contact de l'entreprise :

NOM : Prénom :

Téléphone : Email :

Votre masse salariale 2021 :€

X 0.68 % :€

Solde Ecole de 13 % TA 2021 :€

Subvention en Matériel déductible :€ Bonus Alternant déductible : €

Montant de votre versement :€

code UAI de l'Ecole : 0610724 F

Au profit de l'Ecole : **LYCEE GIEL DON BOSCO**

Mode de règlement :

Virement IBAN : 16606 00058 05033628111 65 BIC : AGRIFRPP866

Mentionner TA et le nom de votre entreprise en libellé de virement.

Chèque : N° Banque :

A l'ordre de : GIEL DON BOSCO

Cachet de l'entreprise et Signature :

